

ÉCOLE DE CONDUITE



Jean-Charles Fougère

1958 Av. du 11 Novembre 1918
40440 ONDRES
Tél. : 05 59 45 26 89 Port. : 06 33 49 86 44

Site internet/auto-ecole-fougere.com

Mail : jeancharles.fougere@orange.fr

FORMATION PERMIS B

Détails des prestations au 01/10/2025 TVA à 20%

- | | |
|--|--------|
| - Frais de dossier et inscription et démarche ANTS..... | 150 € |
| - Edition du titre (Facultatif)..... | 20 € |
| - Pochette pédagogique comprenant : | 40 € |
| ° livre de code de la route °Fiche de suivi et livret de conduite | |
| - Evaluation de départ : | 50 € |
| - Préparation à l'épreuve théorique : avec le logiciel MOBIPERMIS/ , accès | |
| - Internet valable six mois . Cours corrigés par le formateur. | 250 € |
| - Frais d'accompagnement liés à l'épreuve Théorique (Facultatif) | 30 € |
| - Forfait 20 heures de conduite à 50 €..... | 1000 € |
| - Frais d'accompagnement liés à l'épreuve Pratique | 50 € |
| - Frais d'accompagnement supplémentaire Théorique ou Pratique..... | 50 € |

TOTAL TTC : 1540 € TTC

Les heures supplémentaires seront facturées au tarif en vigueur dans l'établissement

Pièces à fournir par mail :

- Photocopie recto verso de la carte d'identité ou passeport, adresse mail, mobile.
 - Justificatif de domicile de moins de six mois (facture) avec photocopie de la pièce d'identité
- Au même nom et prénom que le justificatif
- Attestation de recensement et JDC ou convocation à la JDC
 - Attestation d'hébergement (modèle Internet) et photocopie du livret de famille si nom différent entre hébergeant(e) et hébergé et élève.
 - Photocopie recto verso du permis AM (scooter) après le 01/01/2013
 - ASSR 2

Permanence et heures de code :

- lundi de 18h00 à 19h00 / mercredi de 18h00 à 19h00
- vendredi de 18h00 à 19h00 samedi = 11h00 à 12h00 Depuis 2007...

N° SIRET : 381 658 186 00022 APE : 8553 Z N° D'AGREMENT : E 07 040 3912 0